

AOUT 2022



BULLETIN MUNICIPAL

N° 51



U H R W I L L E R
N I E F E R N

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Mercredi 13 juillet 2022 : **Fête Nationale**

Samedi 15 octobre 2022 : **Oktoberfest**
organisé par l'Association Sportive d'Uhrwiller

Dimanche 16 octobre 2022 : **Messti**
organisé par l'Association Sportive d'Uhrwiller

Mardi 18 octobre 2022 : **Soirée Harengs**
organisée par l'Association Sportive d'Uhrwiller

Vendredi 11 novembre 2022 : **Sortie Pédestre**
organisée par les paroisses protestante et catholique

Jeudi 1er décembre 2022 : **Fête de Noël des Aînés Ruraux d'Uhrwiller**

Dimanche 11 décembre 2022 : **Fête des Aînés**
organisée par la commune d'Uhrwiller



POINT INFOS VILLAGE

Carte d'identité

Pour demander une carte nationale d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport.

Les délais de fabrication dépendent de la période et du lieu. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement : Val de Moder, Ingwiller, Haguenau, Niederbronn-Les-Bains, ...

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

 [Lien internet](https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/carte-identite)  <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/carte-identite>

Inscriptions sur liste électorale

Toutes les personnes remplissant les conditions pour être électeurs sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie.

Réseau Animation Intercommunale

L'atelier « graff » du 25 au 29 octobre dernier fût un grand succès. Merci à Jako « graffeur professionnel » et aux enfants ayant participé à cette animation.



Fonctionnement lignes RITMO

Flexi'Ritmo est un service de transport à la demande destiné aux habitants éloignés des lignes régulières sur les secteurs Haguenau/Bischwiller, Brumath et Val-de-Moder.

Le service permet d'aller d'un point d'arrêt Flexi'Ritmo à un autre et d'en revenir, à certaines heures. Il fonctionne du lundi au samedi toute l'année, hors dimanches et jours fériés.

Toutes les infos et réservations au ☎ 0 800 044 046 (numéro vert) **OU** par internet
Abonnez-vous gratuitement sur 🌐 www.ritmo.fr 🌐

SECTEUR VAL DE MODER :		
Bitschhoffen, Val de Moder (Pfaffenhoffen, Uberach, La Walck hors Ringeldorf), Engwiller, Kindwiller, Niedermodern, Uhrwiller		
Du Lundi au Samedi		
Horaires	De 0800 à 12h et de 13h45 à 20h15	
Origine	Pfaffenhoffen Ancienne Gare * 7h15, 8h15, 9h15, 10h15, 11h15, 13h45, 14h45, 15h45, 17h15, 18h15, 19h15, 20h15	Arrêt Flexi'Ritmo
Destination	Arrêt Flexi'Ritmo Pfaffenhoffen Ancienne Gare Pfaffenhoffen Marie	Arrêt Flexi'Ritmo Pfaffenhoffen Ancienne Gare Pfaffenhoffen Marie

* L'arrêt Pfaffenhoffen Ancienne Gare est un point de départ qui ne nécessite pas de réservation préalable, le véhicule vous attend à l'arrêt aux horaires prévus.

Divers

L'ensemble des comptes-rendus des séances du conseil municipal et les arrêtés sont affichés à la mairie, ainsi qu'à l'arrêt de bus de Niefern.

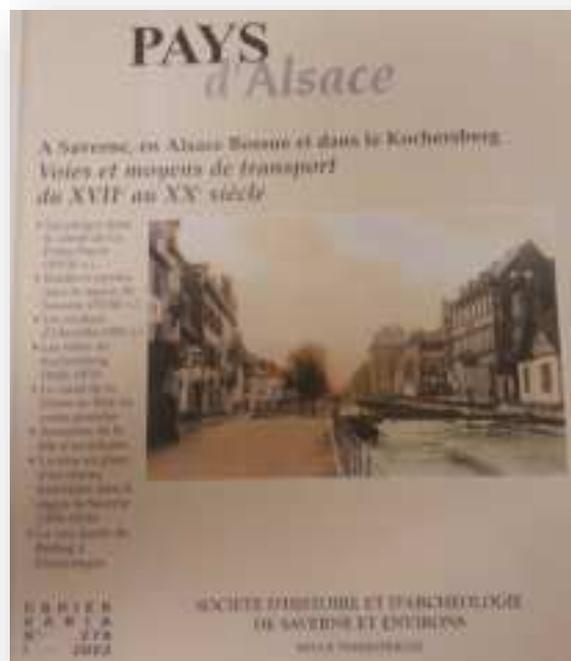
Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la commune.

🌐 www.uhrwiller.fr 🌐

Pays d'Alsace, Histoire d'Uhrwiller

Un article sur les rouliers d'Uhrwiller a été publié dans la revue trimestrielle Pays d'Alsace.

L'auteur, Jean-Marc Schlagdenhaufen, se tient à disposition des villageois pour toute information au sujet de l'histoire de notre commune.



Info M'Hag

Si vous ne recevez pas le M'Hag (édition trimestrielle) de la Communauté d'Agglomérations d'Haguenau, veuillez le signaler à la mairie.



INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE

1, rue de la Mairie
67350 UHRWILLER
Tél : 03 88 07 73 56
mairie.uhrwiller@orange.fr
site internet : www.uhrwiller.fr

Horaires d'ouverture

Mardi 16 h à 19 h
Vendredi 10 h à 12 h

Permanence du Maire

Mardi de 17H30 à 19H

Permanence du 1er Adjoint

1er mardi du mois

Fermeture de la Mairie

du 25/07/2022 au 12/08/2022 inclus



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SECTEUR VAL DE MODER

Maison des Services
9, Place du Marché - PFAFFENHOFFEN
67350 VAL DE MODER
Tél : 03 88 07 81 52

valdemoder@agglo-haguenau.fr
www.agglo-haguenau.fr
www.facebook.com/

Communauté d'Agglomération de Haguenau

AGENCE POSTALE COMMUNALE

1, rue de la Mairie
Tél : 03 88 73 10 79

Lundi 9 h à 11 h 45
Mardi 9 h à 11 h 45
Jeudi 9 h à 11 h 45
Vendredi 15 h à 17 h 45
Samedi 9 h à 11 h 45

Fermeture de l'Agence Postale Communale

du 05/08/2022 au 27/08/2022 inclus

DECHETTERIE DU VAL DE MODER

Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre

Lundi 13 h 30 à 18 h 00
Mercredi 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi 13 h 30 à 18 h 00
Samedi 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30

Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars

Lundi 13 h 00 à 16 h 30
Mercredi 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi 13 h 00 à 16 h 30
Samedi 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

27, rue Principale – UHRWILLER
Tél : 03 88 07 09 75
Portable : 06 28 55 09 42
Luc CARLEN
Soins à domicile, au cabinet et sur RDV

CABINET DE KINESITHERAPIE

27, rue Principale – UHRWILLER
Tél : 03 88 94 27 83
Pierre MEYER
Soins à domicile, au cabinet et sur RDV



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Après que le monde ait été cruellement éprouvé par la pandémie, l'Europe est déchirée par la guerre en Ukraine qui s'enlise et dont on ne voit pas l'issue. Le monde en est bouleversé. Nous voyons jour après jour, monter l'inflation et dégingoler notre pouvoir d'achat, aussi bien pour les particuliers que pour la collectivité.

Le peuple Ukrainien subit toute cette violence et pour rester en vie n'a pas d'autre choix que de quitter son pays en laissant biens, familles et amis derrière lui.

J'adresse un grand merci à Cécilia qui a accueilli 5 personnes ukrainiennes. Je tiens aussi à saluer l'élan de solidarité lors de la collecte de produits de première nécessité sur notre commune.

En cette année 2022, nos concitoyens ont souvent été sollicités à se rendre aux urnes.

Tout d'abord les 10 et 24 avril pour les présidentielles et dernièrement les 12 et 19 juin pour les élections législatives. Le taux de participation de notre commune était honorable et se situait au-dessus de la moyenne régionale et nationale.

Nous ne pouvons qu'apprécier tout le travail que les élus et les salariés, mais aussi les habitants réalisent au quotidien pour notre village.

Leur implication permet à notre commune de fonctionner administrativement, financièrement, socialement mais aussi associativement. Sans oublier toutes les personnes qui agissent pour l'embellissement de notre village. Merci à chacun.

Je voudrais également parler de la journée de nettoyage de printemps avec la présence et l'engagement sans faille de nos bénévoles qui ont œuvré pour la propreté de notre commune. Nous étions plus de 60 personnes, un record en la matière. Un grand merci à tous les participants.

Cette année nous avons réalisé la mise aux normes des toilettes de la salle polyvalente. Là aussi une belle réalisation.

Enfin de bonnes nouvelles qui nous laissent espérer des jours meilleurs, sous réserve de rester prudents. En effet, la crise n'est pas encore terminée et personne ne souhaite revivre un énième confinement à l'automne.

Notre commune a retrouvé ces moments de convivialité perdus ces dernières années. Les activités associatives ont repris leur cours normal.

Le messti, la marche du 11 novembre, le frulingsfest, la marche gourmande, l'open air de l'APP, la fête de l'APE ainsi que la traditionnelle fête du 14 juillet ont à nouveau pu avoir lieu.

Restons optimiste et apprécions le bonheur de vivre dans notre magnifique village, UHRWILLER.

Je vous souhaite une belle période estivale et de bonnes vacances en famille.

Votre maire Michel FICHTER



Crottes de chien dans la rue !
135 € d'amende



La chasse aux crades dans l'agglo

Vos déchets jetés par terre !
Jusqu'à 1500 € d'amende



La chasse aux crades dans l'agglo

Votre mégot jeté par terre !
135 € d'amende



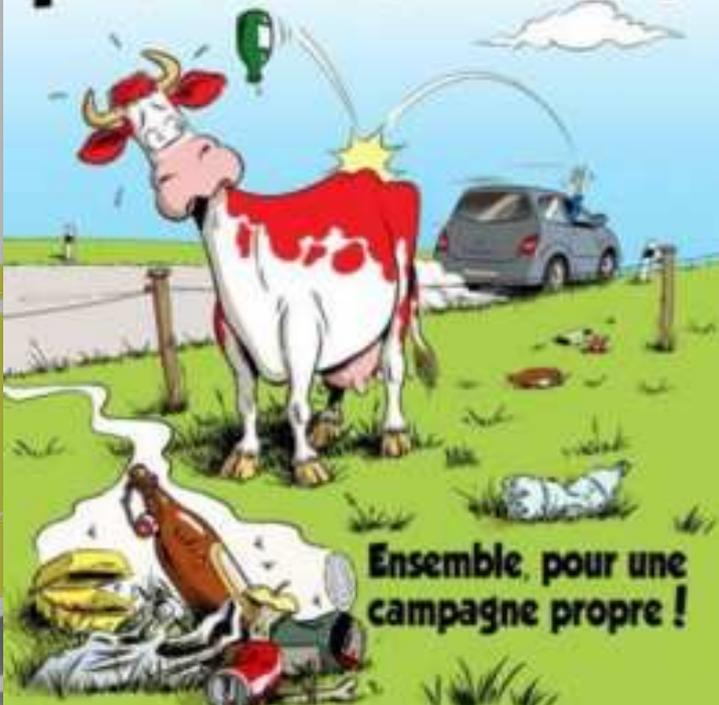
La chasse aux crades dans l'agglo

Votre masque jeté par terre !
135 € d'amende



La chasse aux crades dans l'agglo

Du respect... pas de déchets !



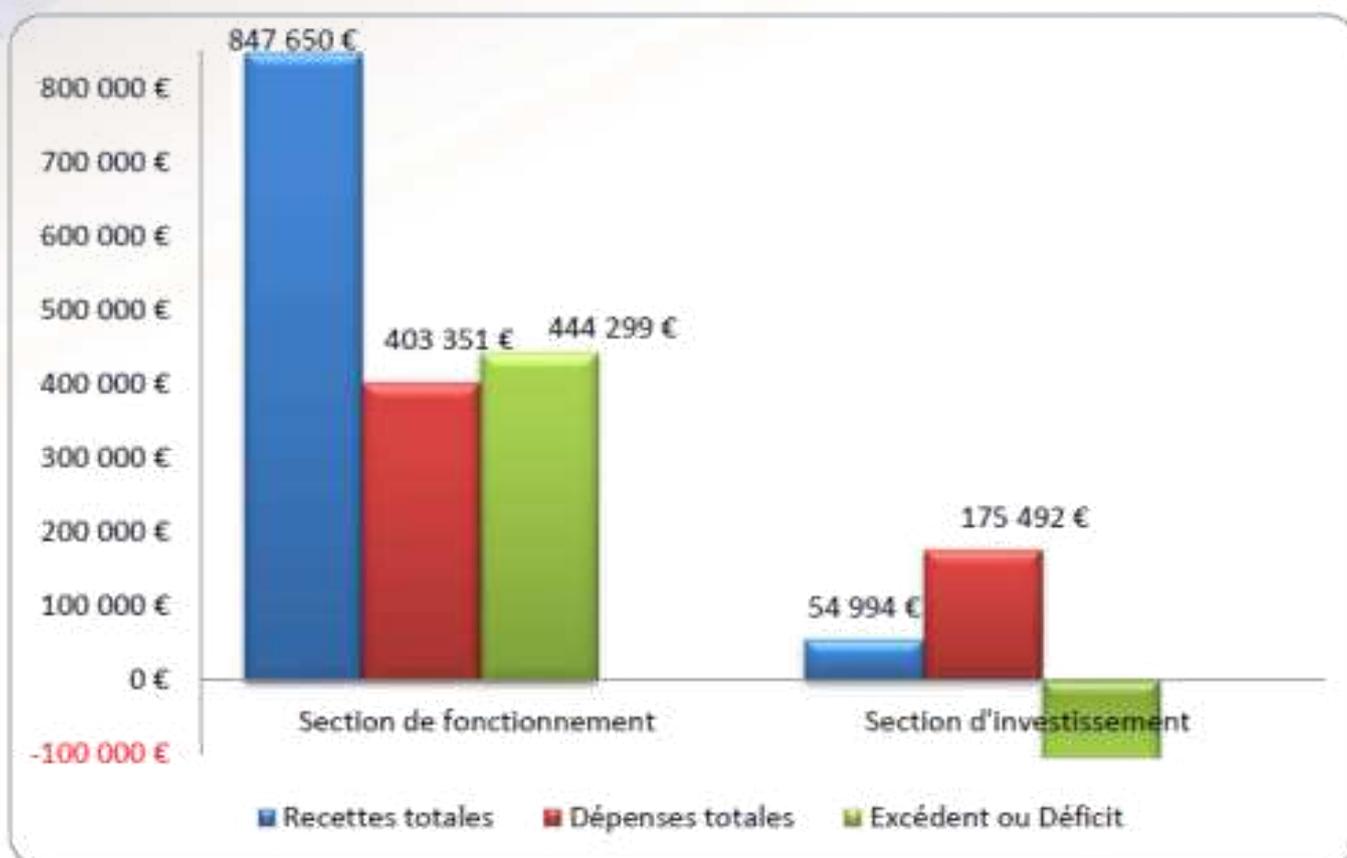
Ensemble, pour une campagne propre !



FINANCES COMMUNALES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	Recettes totales	Dépenses totales	Excédent ou Déficit	
Section de fonctionnement	847 650 €	403 351 €	444 299 €	↗
Section d'investissement	54 994 €	175 492 €	-120 498 €	↘
Excédent global de clôture			323 801 €	↗



BUDGET PRIMITIF 2022

Dépenses et recettes

Section de fonctionnement	808 000 €
Section d'investissement	620 841 €

Etat de la dette au 31/12/2021 → 230 918 € soit environ 325 € par habitant

Taux des taxes communales Année 2022

Taxe foncière sur le bâti :	24,06 %
Taxe foncière sur le non bâti :	42,66 %

Chaufferie bois

Compte administratif 2021	
Dépenses	73 836 €
Recettes	119 896 €

Excédent de clôture année 2021 : 46 060 €



SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE "MODER-ROTHBACH"

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Section de fonctionnement	335 521 €
Section d'investissement	- 413 €
Excédent global	335 108 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Section de fonctionnement Dépenses et Recettes	399 000 €
Section d'investissement Dépenses et Recettes	252 500 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2022

Redevance fixe annuelle par branchement	95 € HT
Redevance par mètre cube d'eau consommé	1,18 € HT



SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Section de fonctionnement Excédent	407 880 €
Section d'investissement Excédent	-13 619 €
Excédent global	394 261 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Section de fonctionnement Recettes et Dépenses	955 533 €
Section d'investissement Recettes et Dépenses	784 219 €

TRAVAUX PREVUS EN 2022

Remplacement et renforcement de la conduite intercommunale reliant la commune de Kindwiller au château d'eau d'Uhrwiller (1ère tranche)	180 000 €
Renforcement conduite Impasse des jardins Mulhausen (encore à réaliser en 2022)	30 000 €



PRIX DE L'EAU ANNEE 2022

Tarifs par rapport à 2021, à savoir :

Taxe d'abonnement :	55 € par an	+ 5,7 %
Prix du mètre cube d'eau :	1,40 €	+ 7,6 %

Taux d'endettement	154 € / habitant
Dette au 31/12/2021	731 280 €



FLEURISSEMENT

Les efforts de fleurissement déployés par les habitants de la commune et les agents communaux offrent à toutes et à tous un véritable spectacle de couleurs et de senteurs.

Découvrez de plus près le travail réalisé par les agents communaux et un groupe de bénévoles :



Le fleurissement est l'affaire de tous.

N'hésitez pas à venir nous aider en participant aux ateliers décoration, en faisant don de vos restes de peinture ou d'objets pouvant servir à la décoration de nos massifs.

Chaque aide, si petite soit-elle, sera la bienvenue : entretenir le petit parterre devant son habitation, arracher une mauvaise herbe au passage, arroser une plante qui souffre de la chaleur...

L'équipe fleurissement vous souhaite un bel été 2022 !



☺ Appel au don ☺

La commune recherche une charette ou remorque agricole.

Merci !



AU FIL DES MOIS ... RETOUR EN IMAGES

JUILLET 2021 : TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Au mois de juillet ont débuté les travaux de mise en norme des toilettes de la salle polyvalente.



PENDANT



APRES



13/07/2021 : CEREMONIE DU 14 JUILLET 2021

En 2021 le maire et le conseil municipal ont à nouveau eu le plaisir de convier les habitants d'Uhrwiller à une cérémonie du 14 juillet devant le monument aux morts suivie du traditionnel « Frei Bier » à la salle polyvalente.



05/11/2021 : REMISE DE LA MEDAILLE D'HONNEUR REGIONALE, DEPARTEMENTALE et COMMUNALE

Monsieur le Maire, Michel FICHTER, a eu le plaisir de convier à la salle polyvalente Frédéric REISS Député, Nathalie MARAJO-GUTHMULLER Conseillère de la Collectivité Européenne d'Alsace, Claude STURNI Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, Rémi BERTRAND, le maire honoraire Rodolphe MALLO, les élus locaux et les heureux récipiendaires pour une cérémonie de remise de médailles.



La médaille d'Or a été décernée à Alfred SLOVENCIK ainsi que la distinction de Maire honoraire.
La médaille de Vermeil à Charles LEONHARD.
La médaille d'Argent à Dominique ROTH et à titre posthume à Charles MATTER.



Michel FICHTER a remercié les anciens élus municipaux pour les décennies consacrées à l'engagement et au service de la commune et tout particulièrement Alfred SLOVENCIK qui a géré le village avec dynamisme et compétence durant 25 années.

Durant les différents mandats de multiples investissements ont été réalisés avec une pression fiscale modérée voire nulle :

- réhabilitation du presbytère protestant et de la salle paroissiale
- rénovation des logements communaux, de la maison forestière et du complexe scolaire
- mise en place d'une chaufferie bois communale avec un hangar de stockage de plaquettes bois forestières avec toiture photovoltaïques
- extension du lotissement
- remplacement du réseau d'eau potable et amélioration du réseau d'assainissement
- agrandissement de la salle polyvalente
- construction du local des sapeurs-pompiers
- rénovation de certaines voiries avec aménagement paysagé et de l'éclairage public
- création d'un espace public, construction d'un nouveau club house, installation de la fibre optique, ...

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.



26/11/2021 : DEMONSTRATION & INITIATION DEFIBRILLATEUR

Rendez-vous avait été donné aux citoyens le vendredi soir pour une démonstration et initiation du défibrillateur.

Le défibrillateur permet d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque et peut sauver des vies.

La présentation théorique puis pratique a permis à la cinquantaine de personnes présentes, de prendre connaissance des gestes simples qui sauvent.

1 vie = 3 gestes : Appeler/alerter - Masser- Défibriller

Cette initiation a permis à l'assemblée de reconnaître un arrêt cardiaque et de pratiquer les premiers gestes, car les gestes de premiers secours réalisés le plus tôt possible permettent d'augmenter les chances de survie.

Depuis mai 2007, toute personne a le droit d'utiliser un défibrillateur automatisé externe.

2 défibrillateurs sont installés dans la commune, à la Mairie et à l'intérieur de la salle polyvalente.



La victime présente une hémorragie

La conduite à tenir

La perte de sang prolongée ne s'arrête pas spontanément :

- arrêter l'hémorragie,
- allonger la victime,
- faire alerter ou alerter les secours,
- parler régulièrement à la victime en attendant les secours,
- protéger la victime contre la chaleur, le froid ou les intempéries,
- surveiller la victime.

Les techniques



Comprimer l'endroit qui saigne, main protégée, si possible.



ou à l'aide d'un pansement compressif

Si inefficace ou impossible

réaliser un garrot improvisé « tourniquet ».

Mettre en place le lien au-dessus de la plaie qui saigne.



Serrer le garrot en tournant la barre jusqu'à l'arrêt du saignement



En l'absence de barre, serrer le nœud le plus fortement possible et réaliser un double nœud de maintien

NUMÉROS D'URGENCE:

15
18
112



Un message clair :

- le numéro de téléphone,
- la nature du problème et la localisation très précise de l'événement,
- répondre aux questions,
- appliquer les consignes et raccrocher sur les instructions de l'opérateur.

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) Tous acteurs de la sécurité civile

La victime a perdu connaissance

La victime ne répond à aucune sollicitation

Libérer les voies aériennes

Basculer la tête en arrière et relever le menton.



La victime est en arrêt cardiaque

Apprécier la respiration

Regarder, écouter, sentir pendant 10 secondes maximum.



La victime respire

Mettre la victime en position latérale de sécurité (PLS)



Alerter et surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

La victime ne respire pas ou présente une respiration anormale

Faire alerter ou alerter les secours et demander un défibrillateur



Adulte

Enfant

Bébé

90 compressions thoraciques, 100 à 120/min,



Position neutre pour le bébé



suivies de 2 insufflations. Répéter ces cycles.



Chez l'adulte, l'enfant et le bébé, mettre en œuvre le défibrillateur dès son arrivée et suivre les consignes.



La victime s'étouffe

Un corps étranger empêche la victime de respirer. Elle ne peut plus parler, crier, tousser, elle s'agite, devient bleue et peut perdre connaissance.

1 à 5 claques vigoureuses dans le dos.



Pour la victime qui peut tenir sur la cuisse du sauveteur.



1 à 5 claques dans le dos

Si inefficace : 1 à 5 compressions abdominales ou thoraciques chez l'adulte obèse/femme enceinte.



Pour la victime qui peut tenir sur l'avant-bras du sauveteur.



1 à 5 claques dans le dos



1 à 5 compressions thoraciques

Alertez et surveillez.

La victime se plaint de malaise

La victime répond qu'elle ne se sent pas bien.

Observer les signes de l'accident cardiaque, de l'accident vasculaire cérébral qui nécessitent une prise en charge urgente.

Position allongée



Position assise si difficulté respiratoire



Et les autres signes :

douleur abdominale intense, difficulté à parler ou à respirer, sensation de froid, sueurs, pâleur.

Mettre la victime au repos.

Se renseigner sur son état de santé.

Appeler le 15. Surveiller.

La victime présente un traumatisme

En cas de choc, coup, chute, faux mouvement.

Empêcher de bouger la zone atteinte.

Alertez et surveillez.

La victime présente une plaie

Plaie simple : se laver les mains, nettoyer la plaie à l'eau courante avec ou sans savon, éventuellement désinfecter, protéger par un pansement, vérifier la vaccination antététanique et surveiller.

Plaie grave : l'installer en position d'attente, ne pas retirer le corps étranger.



Plaie au thorax : position assise

Plaie abdominale : position allongée, jambes fléchies

Plaie à l'ami : position allongée, yeux fermés, sans bouger la tête

Dans tous les autres cas, position allongée.

Alertez les secours. Surveillez la victime.

La victime présente une brûlure

Refroidir immédiatement le surface brûlée par ruissellement d'eau tempérée, au plus tard, dans les 30 minutes suivant la brûlure.

Si la brûlure est grave, alertez les secours et appliquer les consignes.





Photo DNA / Quentin MEUNIER

10/01/2022 : TOURNAGE DE LA SERIE WALKYRIES

Une équipe de tournage de TF1 et de la société de Banijay s'est déplacée dans notre commune pour tourner un passage de la série « Walkyries » dont l'intrigue se déroule en Alsace et en Allemagne. La scène d'interpellation pour cette série policière a été tournée dans le cabanon de chasse près de la maison forestière Ripshuebel. Hélène de Fougerolles et Grégory Fitoussi ont incarnés les deux personnages principaux de cette série.

26/03/2022 : NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Notre opération « nettoyage de printemps 2022 » ou « Osterputz » a été un franc succès. Le Maire Michel Fichter a remercié la soixantaine de bénévoles et a remis à chacun un gilet de signalisation, des sacs de collecte et des gants. Durant la matinée, les participants ont fait la chasse aux emballages, bouteilles, cannettes, plastique, ferraille, masques...aux abords de notre village.



La matinée s'est terminée par un repas servi au club-house.



PAROISSE PROTESTANTE D'UHRWILLER

Petite Vente de Pâques au profit de la paroisse

Les samedis **2, 9 et 16 avril**, au Domaine des Bufflonnes, les jeunes de la paroisse ont organisé une petite vente de vaisselle en porcelaine peinte à la main. Cette vente a connu un grand succès.

Un grand merci à la famille Christmann pour son accueil et la mise à disposition d'une place pour notre stand.

Merci à Fabienne Fichter notre artiste peintre, qui a transmis cette passion à nos jeunes en les guidant dans ce projet. Nous renouvelerons avec plaisir cette belle expérience ! Félicitations à tous nos artistes ! Les ateliers ont lieu au foyer **les mercredis de 14h-17h**.

Merci à tous les paroissiens(nes) pour votre soutien.

Lana Schmitt, Magalie Reppert, Louise Christmann, Eva, Sarah et Nicolas Martin, Katia Petrak, Pierre Hofmann, Fabienne Fichter et I. Clementz



Travaux de peinture au foyer paroissial

Nous vous informons que les travaux de peinture de notre foyer paroissial sont achevés.

Ce foyer joliment rénové est à nouveau disponible pour les locations et les activités de la paroisse.

Les Conseillers(ères) et Mme Clementz.



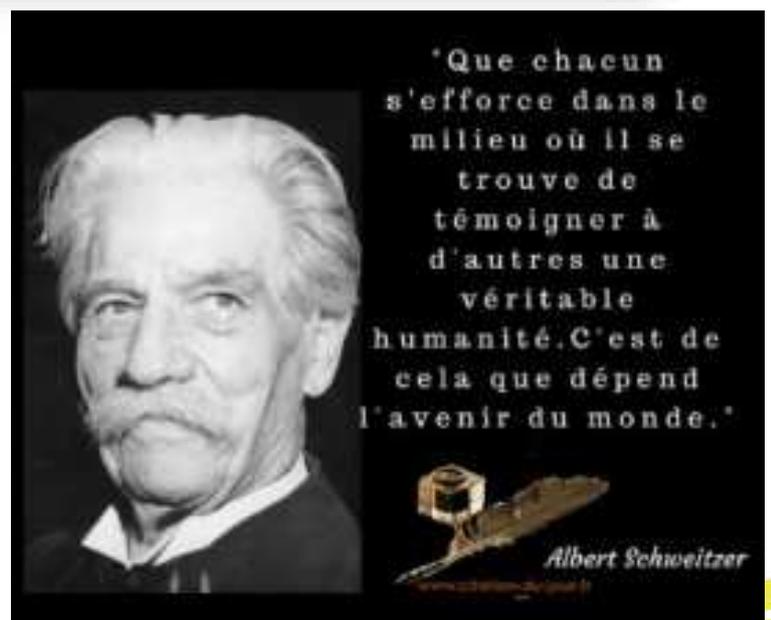
Depuis six mille ans la guerre
Plaît aux peuples querelleurs,
Et Dieu perd son temps à faire
Les étoiles et les fleurs.

Aucun peuple ne tolère,
Qu'un autre vive à côté
Et l'on souffle la colère
Dans notre imbécilité.

On pourrait boire aux fontaines,
Prier dans l'ombre à genoux,
Aimer, songer sous les chênes ;
Tuer son frère est plus doux.

Et l'aube est là sur la plaine !
Oh ! j'admire, en vérité,
Qu'on puisse avoir de la haine
Quand l'alouette a chanté.

Victor HUGO



MICRO-CRECHE



Micro-crèche Les petits lutins UHRWILLER

06 08 03 45 28

mc.uhrwiller@asbr.com

Le projet de la micro-crèche d'Uhrwiller est axé autour de la découverte de la nature à travers les cinq sens :

- ballades dans les champs
- plantations
- ateliers de cuisine
- chants et marionnettes
- Musique et bruits de la nature

Autant d'expériences pour découvrir et grandir au sein du village !



Fonctionnement d'une micro-crèche

- Accueil individualisé de chaque enfant au sein d'un petit groupe
- Accueil à la journée ou la demi-journée
- Aide de la CAF versée aux familles et crédit d'impôts.



Tout au long de l'année, les familles sont conviées à partager des moments conviviaux avec les enfants.

Une chasse à l'oeuf, dans le parc du village, ce printemps a permis aux familles de se retrouver.

Les évènements marquants de l'année scolaire 2021-2022 chez les petits-moyens

En octobre, pour la semaine du goût, une préparation par jour

Nos tartines « bonhomme »



Nos tomates-mozza



Notre salade de riz cuicui



Notre salade de fruits



La visite de Père Noël



La fête des rois : nous sommes tous des reines et des rois puisque nous avons tous fabriqué une couronne.



Travail autour des oiseaux notamment avec la fabrication de boules de graisse pour les aider à passer l'hiver



Voici le matériel utilisé : de la végétaline, un mélange de petites graines, des graines de tournesol, des pailles, du raphia naturel, des moules.



Étape 1 : Coupez la végétaline en petits morceaux.



Étape 2 : Faites fondre les morceaux de végétaline. Nous l'avons fait fondre au micro-onde.



Étape 3 : Versez des graines dans la végétaline fondue.



Étape 4 : Versez la préparation dans des moules.



Étape 5 : Enfoncez des bouts de paille, ceci nous permettra d'avoir un trou pour faire passer l'attache.



Étape 6 : Laissez refroidir la préparation au réfrigérateur.



Étape 7 : Démoulez



Etape 8 : retirez les bouts de paille, on obtient un trou.



Etape 9 : Passez du raphia naturel dans le trou pour pouvoir attacher les boules de graisse.



Etape 10 : Les boules de graisse sont prêtes.



Nous les accrochons dans les buissons de la cour de l'école.

En mars, Sortie au musée du Pays de Hanau de Bouxwiller

MUSEE DU PAYS DE HANAU

Cocorico !

Sur les traces des animaux du Musée

Aujourd'hui, nous sommes allés au Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller.

Avec l'aide d'un papillon et d'une médiatrice du musée, nous avons cherché le coq qui avait disparu.

Pour le retrouver, nous avons demandé de l'aide à d'autres animaux :

- Un chien sur un balneau:
- Un Iophodon un animal allégué:
- Une oie sur un tableau:

... et bien d'autres encore !

Et nous expliquent leur rôle, ils nous ont permis de découvrir des objets du Musée.



Puis une après-midi « jeux de société » : des jeux en maternelle encadrés par les CM1-CM2





Nos réalisations pour Pâques



Au 3^{ème} trimestre, nous allons faire des expériences autour des graines, des plantes.

Nous nous poserons plein de questions : graine ou pas graine ? Comment c'est fait une plante ? De quoi a besoin une plante ?...

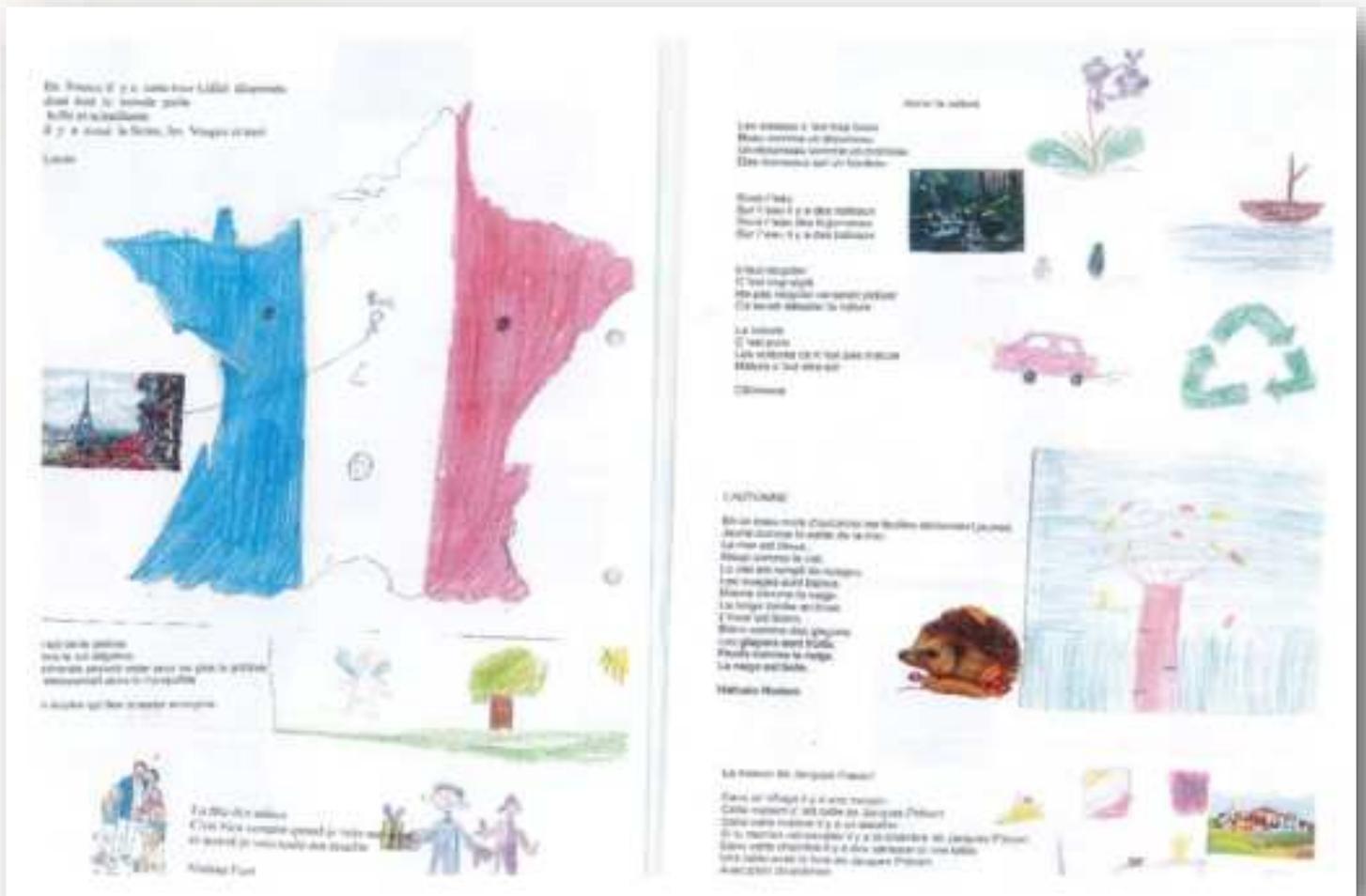
Nous irons aussi faire des activités à la Maison de l'Eau et de la Rivière au Donnenbach. Avec les beaux jours qui arrivent, nous serons bien occupés.

La maîtresse, Anne-Catherine Matz

ACTIVITES ET SORTIES SCOLAIRES CM1—CM2

18 novembre : spectacle de Rémi Brenière autour de Prévert .

Suite à cette intervention, les élèves ont écrit des poèmes sous forme de livret.





Des ateliers pédagogiques et des sorties nature

Les élèves de CM1-CM2 de Mme Lablanche ont travaillé de concert avec les CP de Mme Hoffmann autour d'un projet nature.

Le 26 novembre 2021, les élèves des deux classes ont visité le Rucher de la Moder d'Offwiller chez l'apicultrice Stéphanie Ackermann, qui leur a expliqué où vivent les abeilles, comment elles fabriquent le miel, en soulignant leur importance dans l'écosystème.

Les enfants ont pu observer l'intérieur d'une ruche vide, le cadre, les alvéoles et la cire. Les gourmands, après quelques explications, sur la récolte du miel, ont pu déguster quelques variétés de miel de fleurs et de sapin.

Ils ont pu fabriquer une bougie en cire d'abeille et décorer un petit pot de miel en personnalisant l'étiquette, qu'ils ont pu emporter chez eux.



L'après-midi, après avoir grillé des Marschmallows autour d'un feu de bois et de feux suédois préparés par le Club vosgien, les deux classes ont fait une promenade éducative dans la forêt d'Offwiller, accompagnées de Béatrice qui leur a appris à mobiliser leurs différents sens pour observer la forêt et ses différents étages (litière, fleurs et herbes, arbustes, arbres), reconnaître les différentes espèces d'arbres. (chêne, hêtre, sapin)



Ateliers osier « mangeoires à oiseaux »

Le 10 décembre, Gérard Matter est intervenu dans la classe afin d'enseigner aux écoliers comment fabriquer des mangeoires à oiseaux en osier. Ce projet a été financé par l'APE et a fait la joie des enfants et des adultes encadrants.



Sortie musée de Bouxwiller

En mars, les élèves de CM se sont rendus avec la classe maternelle de Mme MATZ au Musée du pays de Hanau de Bouxwiller.

Les élèves ont pu y découvrir des œuvres de Poussin, écouter des poèmes, voir en 3D le château de l'époque et découvrir l'histoire, la culture et l'environnement du Pays de Hanau aux XIV, XV et XVI èmes siècles.



APE : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



C'est une nouvelle fois la pandémie qui a rythmé ce début d'année 2022.

Nous avons tout de même pu organiser notre 2ème soirée tarte flambée à emporter. Lors de la soirée nous avons proposé une buvette.

Les enfants du RPI ont eu la visite du lapin de Pâques, qui leur a déposé un petit chocolat.

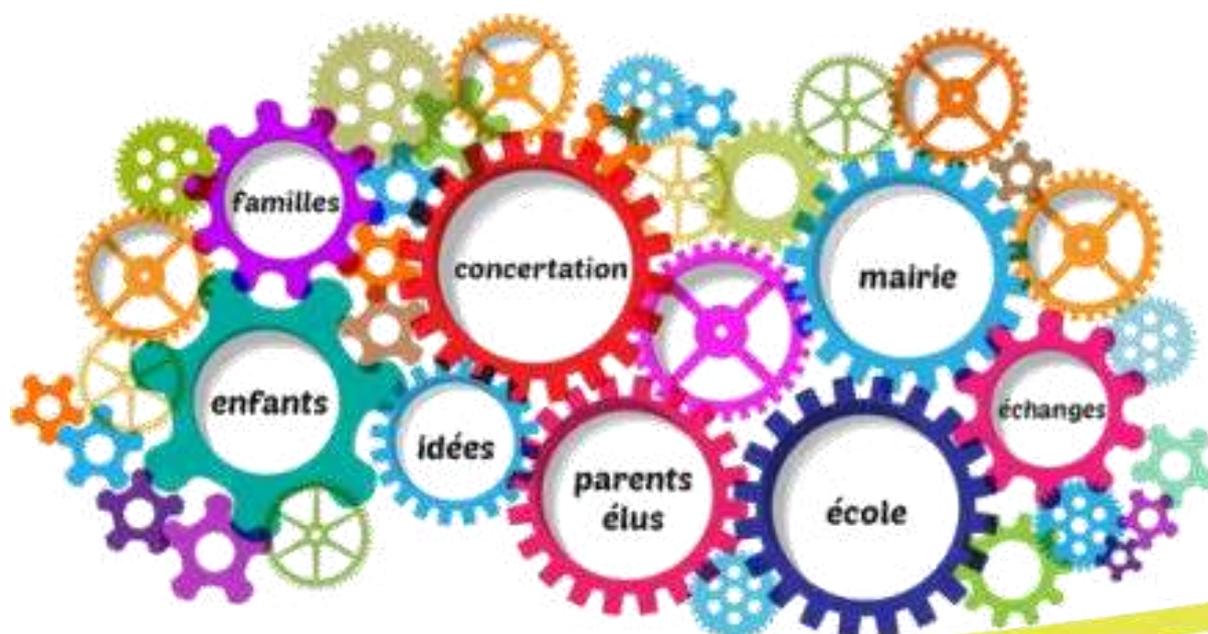
C'est avec plaisir que nous avons participé financièrement aux différentes sorties ou activités proposées par les enseignantes (confection de mangeoires, sortie cinéma, passage d'une conteuse, sortie à Andlau).

Pour garder un souvenir de cette année écoulée, nous avons offert à chaque enfant la photo de classe.

Les conditions sanitaires le permettant, nous avons pu organiser une fête pour clore cette année scolaire.

Nous espérons reprendre pleinement nos activités dès la rentrée prochaine.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle période estivale et de passer de belles vacances.



LA FORET COMMUNALE D'UHRWILLER

TOUS NE LE SAVENT PEUT-ÊTRE PAS

Le ban communal d'Uhrwiller compte à peu près 1000 ha, et un cinquième constitue la forêt communale, propriété de la collectivité, certainement depuis la révolution de 1789.

Certains arbres, les plus gros chênes sont encore plus vieux que cela, notamment un sujet dépassant les 150 cm de diamètre dans le coin de la forêt près du Rabhiesel.

Au cours de l'histoire, ce massif divisé en trois parties, le canton du Hohscheid vers Engwiller, le canton de Herrenmatt situé à Niefern, et une troisième partie le canton du Ripshubel, la plus importante, se situant au-dessus des vignes jusqu'au virage du carrefour vers Zinswiller et Gumbrechtshoffen, a connu bien des occupations et usages divers.

Entre le droit de pacage des cochons, le ramassage des feuilles mortes servant de litière et la confection de charbon de bois au 19ème siècle, le passage des armées de Napoléon en déroute (1870) et les durs combats de janvier 1945 (Nord Wind), aujourd'hui les usagers sont beaucoup plus calmes et plus paisibles.

La forêt de la commune, car elle appartient bien à chaque habitant, est en augmentation. A ce jour, elle représente une surface de 222 hectares, à la suite de récentes acquisitions sur le ban communal de Zinswiller de parcelles privées limitrophes à des parcelles communales.

Les fonctions principales assignées à la forêt sont aujourd'hui les suivantes :

- Production de bois de qualité (essentiellement du chêne)
- Détente et promenade des habitants
- Fourniture de bois de moindre qualité pour la chaufferie
- Activité de chasse grâce à la location par bail de 9 ans

Les différentes essences d'arbres qui composent la forêt sont par ordre d'importance, le chêne pour 67 %, le hêtre 20%, le charme 10%, le peuplier pour 2% et pour conclure des arbres divers comme le mélèze, le merisier et l'aune. C'est une forêt feuillue des collines sous-vosgiennes, ancienne par son implantation et son origine biologique, certainement présente depuis la fin de la dernière glaciation.

Comme toute forêt publique, la forêt communale est régie par un plan de gestion, révisé tous les 20 ans qui définit les grandes lignes à suivre pour assurer la pérennité et la gestion forestière sur le long terme. Mais aujourd'hui, les enjeux sont tout autres, car les conditions climatiques évoluent très vite, trop vite, pour que certaines espèces d'arbres puissent s'adapter.

Ainsi, pour ceux qui ont l'habitude de passer par la forêt, verront certains hêtres ou mélèzes secs, coupés ou pas, car un arbre mort permet au carbone stocké lors de sa croissance d'être intégré au carbone du sol.

Ce sujet fera l'objet d'un article dans un prochain numéro.

Guy



Sortie forêt

Une sortie forêt avait été organisée au mois d'octobre pour le conseil municipal et en collaboration avec l'Organisme National des Forêts

AINES RURAUX UHRWILLER



Club des Aînés

Après une année 2021 perturbée par la pandémie dû au COVID 19, notre association reprend progressivement ses activités en 2022, la première réunion a eu lieu le 1er mars et nous comptons à nouveau organiser nos rencontres tous les 1er mardi après-midi du mois.

L'année 2021 s'est résumée en 4 rencontres mensuelles, malheureusement aucune sortie n'a pu être organisée tout cela à cause du coronavirus.

Du fait qu'il n'y avait pas de repas de Noël, Annette, Suzanne et Nicole, ont distribué à tous les membres du club un cadeau apprécié par tous.

Pour son 90ème anniversaire, Mme Marguerite STURM a été honorée par la vice-présidente qui lui a remis une magnifique corbeille garnie, le 04 mars 2022 Mme Marguerite ISENMANN a fêté son 80ème anniversaire et s'est également fait remettre une corbeille garnie.

Le club des aînés a pour principal objectif de rompre l'isolement des personnes âgées. Il offre des moments de détente tout en favorisant le partage avec d'autres seniors.

Notre club a l'énorme avantage d'offrir aux personnes âgées des opportunités de rencontres, de créer des liens amicaux avec d'autres seniors et de ne plus se sentir seul, d'autant que la solitude est l'un des principaux problèmes rencontrés par les anciens.



Le club des aînés donne la possibilité de se réunir entre personnes de même génération, de discuter, de se distraire, d'échanger leur expérience, de s'aider mutuellement, voire de se lier d'amitié.

Ces liens se tissent à l'occasion d'activités diverses, comme les jeux (cartes scrabble, etc...), des repas, des marches, des activités sportives adaptées. Des sorties sont aussi souvent organisées pour faire diverses visites et passer des moments agréables autour d'une bonne table.

Autant d'occasions pour les personnes âgées de faire des rencontres et ne pas rester isolées. Comme vous pouvez le constater, notre club offre une multitude de possibilité de se rencontrer dans une ambiance de gaieté et de bonne humeur.

Vous avez entre 60 ans et sans limite d'âge, venez nous rejoindre, vous ne regretterez pas, il est indispensable que les seniors, outre leurs occupations domestiques quotidiennes puissent entretenir un lien social.

Nous comptons sur vous, notre Présidente Nicole PETRAK se fera un plaisir de vous accueillir au sein de notre association.

Trois nouveaux adhérents ont rejoint le club en 2022 : Mme Antoinette MALLRICH ainsi M et Mme Alfred SLOVENCIK, notre maire honoraire.

90ème Anniversaire Mme Marguerite STURM



80ème Anniversaire Mme Marguerite ISENMANN

Cadeau de Noël année 2021 distribué à tous les membres



Construction d'un club-house



Afin de prendre en compte la forte demande de location et le souhait d'avoir un lieu de convivialité pour les membres de l'association, le comité a décidé de réaliser un club-house.

La particularité de ce local de 40 m² est qu'il est situé sous le hall et qu'il a été entièrement réalisé par les bénévoles de l'association.

La finition extérieure a été réalisée côté hall, à l'aide de plaques OSB.

Le choix des coloris intérieurs s'est orienté vers un bleu et blanc afin d'insérer parfaitement ce local dans son environnement.

Dix-huit journées de travail ont permis aux quinze bénévoles présents tous les samedis matins de réaliser leur propre club-house.

Véritable lieu de convivialité, notre nouveau local est un point d'accueil adapté aux nouvelles structures du club. Il sera un espace de discussions et de partage.



À l'intérieur, on trouve :

- Une plonge inox
- Un lave-vaisselle
- Un réfrigérateur
- Un four
- Un poêle à bois



Carte journalière

Préparez vos cannes !

Avec l'arrivée des beaux jours, venez passer un agréable moment à l'étang de pêche à Niefern.

Carte journalière 9€

Carte journalière 13€ (jour d'immersion de truites)

Pêche du lever au coucher du soleil

Infos et réservations au ☎ 06/34/18/07/49



Recherche bénévoles



Le bénévolat au sein d'un club, quelle belle aventure !

Avoir la chance de transmettre des valeurs, de vivre des émotions, de rencontrer des gens extraordinaires !

Tous nos dirigeants vous diront que c'est une vraie aventure humaine !

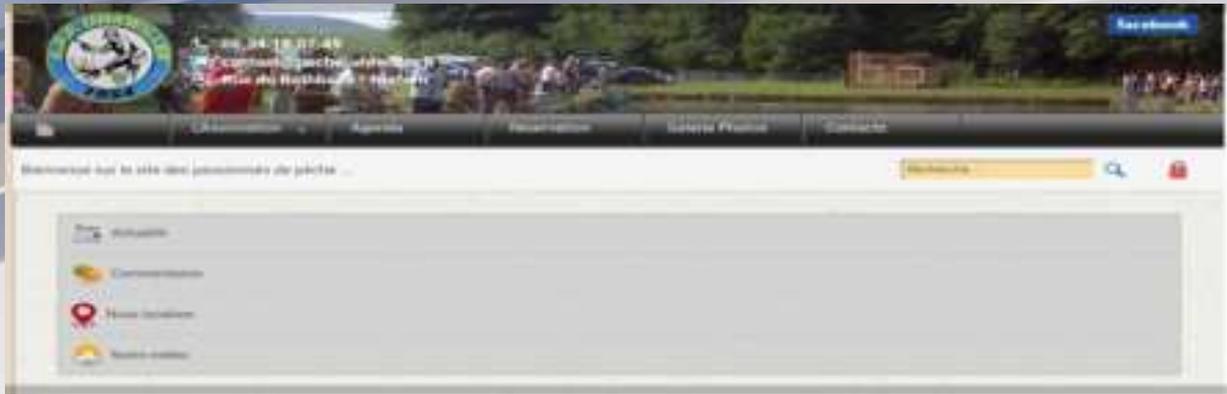


Nous cherchons toujours des volontaires, prêts à se lancer afin de continuer à grandir et à aider notre cinquantaine de membres à vivre pleinement cette passion qui est la pêche !

N'hésitez plus, contactez-nous !



Site Internet



Pensez à faire un tour sur notre site internet www.peche-uhrwiller.fr pour consulter nos événements, galerie photos, historique du club et les news de l'association.

Location hall



Anniversaire, fête de famille, mariage, comité d'entreprise. L'A.P.P. d'Uhrwiller vous loue le hall au tarif de 240€ la journée.

Réservation via notre site internet

Quelques infos sur notre hall :

- Étang d'une longueur de 100 m sur 20 m et d'une profondeur maximum de 3 m.
- Hall couvert de 400 m².
- Club-house de 40 m²
- Toilettes eau chaude.
- Congélateurs, réfrigérateurs.
- Barbecue, four à tartes flambées, tireuses à bière, etc ...
- Tables et bancs, couverts pour 200 personnes.
- Terrain de pétanque, baby-foot, jeu de fléchettes.



AS UHRWILLER

Le monde du football, mais surtout le monde associatif a passé 2 années très difficiles. Malheureusement avec la guerre en Ukraine et la crise économique la situation reste compliquée.

L'ASU a été affectée à plusieurs niveaux. Sportivement, nous avons beaucoup moins de licenciés seniors. Avec la Covid et la rigueur du Pass vaccinal, nous avons été amené à retirer l'équipe 3 de la compétition.

Financièrement, nous avons évidemment eu beaucoup moins de trésorerie alors que les frais de fonctionnement perdurent...

La hausse du coût de l'énergie nous amène une difficulté supplémentaire.

Heureusement nous avons eu la joie de pouvoir vous accueillir à nouveau en ce début d'année lors du Frühlingsfest et de la marche gourmande.

Vous êtes à nouveau venus nombreux : votre soutien est précieux et nous honore.

Merci à tous pour votre participation au même titre que les joueurs, conjoints, bénévoles, sponsors et membres du Club.

On compte sur vous pour nos prochaines manifestations !





Notre école de foot U7 et U9 fonctionne bien et nos petits footballeurs sont de plus en plus nombreux !

Près de 40 licenciés pour la saison prochaine, avec une nouvelle section U11.

Nous avons également organisé une section « Baby Foot » pour les enfants ayant entre 4 et 5 ans.

Selon la section, l'entraînement aura lieu le mardi et le mercredi.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à Roger Schlagdenhauffen au 06.45.57.39.17.





Je voudrais une fois encore remercier chaleureusement tous les acteurs du club qui œuvrent sans compter chacun à leur niveau ; entraîneurs, délégués, joueurs, parents, bénévoles et membres du comité.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à me contacter au 06.89.84.37.51.

Stéphane Weber

Les prochaines manifestations

Oktoberfest + Messti le 15 et 16 Octobre 2022
Soirée Hareng 18 Octobre 2022
Frühlingsfest le 25 Mars 2023
Marche gourmande le 1^{er} Mai 2023



HISTOIRE – NIEFERN, UN VILLAGE AUTREFOIS ABANDONNÉ

L'agglomération, que nous appelons couramment l'annexe de Niefern, composée aujourd'hui d'une bonne vingtaine de ménages, trouve son origine dans un village médiéval qui a été abandonné autour de l'an 1500 jusqu'à son renouveau vers 1670, au lendemain de la guerre de Trente Ans.

Dans sa *Cronicon Alsatiae* éditée en 1592, l'historien Bernhard Hertzog écrit à propos de Niefern : *Dises Dorf ist gar in Abgang kommen und nicht mehr dann ein einzige Mül alda* (ce village a été abandonné et il ne reste plus qu'un moulin). Bien plus tard en 1683, les comtes de Linange justifient leurs droits sur Niefern : *Niefern était un village autrefois qui nous appartenait lequel est ruiné depuis de longues années, le ban duquel est joint et annexé à celui d'Uhrwiller*.

Le lieu est cité pour la première fois en 737 sous la forme *Neofaras* ou *Niufaras* lorsqu'un dénommé Ebrohardus fait don à l'abbaye de Wissembourg de 4 manses (une manse est un ensemble agricole pouvant nourrir une famille) et 3 vignobles y compris les 8 serfs qui les cultivent. Le village de Niefern, appartenant jadis à Baltram de Sultzbach, est cédé en 1332 aux seigneurs de Lichtenberg par le landgrave Ulrich de Werd. Lors de l'extinction de la lignée masculine des Lichtenberg en 1480, Niefern et Uhrwiller font partie de l'héritage de Elisabeth, une des deux filles de Louis V de Lichtenberg et épouse de Simon-Wecker IV de Deux-Ponts-Bitche. En 1551, lors du mariage de sa descendante Amélia avec Philippe 1^{er} de Linange-Westerbourg, celle-ci hérite entre-autres de la seigneurie d'Oberbronn dont nos deux localités feront partie jusqu'à la Révolution.

Le ban ou finage de Niefern

Il est attesté que depuis le Moyen-Âge, Niefern possède son propre ban (*Nieferer Bann*). Grâce à divers documents d'archives, sa surface a pu être estimée à environ 290 hectares et 810 hectares pour celui d'Uhrwiller. La limite avec le ban d'Uhrwiller se situe sur la ligne de crête entre les deux villages. Celle-ci part au sud sur la limite du ban de Kindwiller au *Hühnergraben* à proximité de l'ancienne minière de *Molkenbronn*, passe par le lieu-dit *Creutzel* et près des bâtiments agricoles *Schleiffer* et *Gander* pour rejoindre la limite de *Mulhausen* sur la colline du lieu-dit *in der Esch*. Cette limite reste en vigueur jusqu'à la Révolution.



Le restaurant Bellevue vers 1910

L'église de Niefern

Déjà en 1290, les paroisses de Niefern et de Mulhausen sont des filiales de l'église-mère de Schillersdorf. L'église de Niefern possède des biens propres dans son finage (*Kirchengut zu Niefern*). Différentes descriptions de terrains nous laissent penser qu'il y avait une petite église ou chapelle qui a peut-être survécu à l'abandon de la localité puisqu'elle est encore citée en 1611 (*an Niefern Kirchen*). Sa localisation semble se situer en amont du hameau actuel aux environs du lieu-dit *Im Höffel*. C'est probablement aussi dans cette zone que se trouvaient les quelques habitations de l'ancien village puisqu'en 1540 et 1611, on y cite encore des jardins et le chemin d'Uhrwiller vers Schillersdorf est nommé à cet endroit *Allmendgasse* (rue communale). Par contre une prospection archéologique de

surface n'a donné que quelques rares témoins d'une occupation humaine.

La ferme seigneuriale

En 1552, le comte de Linange-Westerbourg possède une partie de la dîme dans le ban de Niefern ainsi qu'une petite ferme seigneuriale. Celle-ci est régulièrement décrite comme étant située à proximité de l'église (*von mynem Höffel bei Nieferen Kirchen*). Le nom du lieu-dit *Im Höffel* semble bien confirmer cette localisation.

Après le désastre de la guerre de Trente Ans, Uhrwiller, avec ses quelques survivants, retrouve péniblement une activité dès 1650. À Niefern par contre, les biens du seigneur d'Oberbronn ont du mal à trouver des locataires et il faut attendre 1670 pour que Jacob Schauli reprenne temporairement la ferme seigneuriale. À partir de 1677, c'est Ulrich Berner ou Bernhard, originaire de Ringendorf et dont le père est un immigrant de Melchnau en Suisse, qui en est le métayer (*Herrschaftlicher Gültmeier auf der Ifferen*). C'est probablement lui qui va ériger la ferme dans le lieu-dit "In den Aumatten" à environ 300 mètres en aval de Niefern à l'endroit même où se trouvait jadis le moulin (*Behausung sambt Zugehörd so in den Matten gelegen und vor diesem der Mühlplatz gewesen*). A la veille de la Révolution, Nicolaus Bernhard, descendant direct de Ulrich, va démonter cette ferme et la reconstruire sur un terrain qu'il a échangé avec la communauté d'Uhrwiller sur le site de l'actuelle propriété *Matter*. L'ancien nom de ferme *S'Büre* reste le souvenir du titre que portait jadis l'exploitant de cette ferme seigneuriale : *der Niefferer Bauer*.



Ce chêne plusieurs fois centenaire reste le seul témoin de la localisation approximative de l'ancienne ferme seigneuriale et du moulin en aval de Niefern.

Le moulin

En même temps que la ferme seigneuriale, le moulin semble toujours exploité à la fin du 16^{ème} siècle. Différents meuniers et des revenus sont signalés durant la Guerre de Trente Ans et jusqu'en 1652.

En 1666 par contre, il n'y a plus de meunier et il faut attendre l'année 1693 pour voir l'arrivée du charpentier Hans Heinrich Fichter avec sa famille. Originaire de Dossenheim-sur-Zinsel où son père était meunier, il est d'abord resté quelques temps au moulin de la *Radmühle* entre *Bischholtz* et *Mulhausen*. Il va reconstruire le moulin, ruiné et jadis situé en aval de Niefern, sur son site actuel. Celui-ci sera exploité par ses descendants jusqu'à une époque récente.

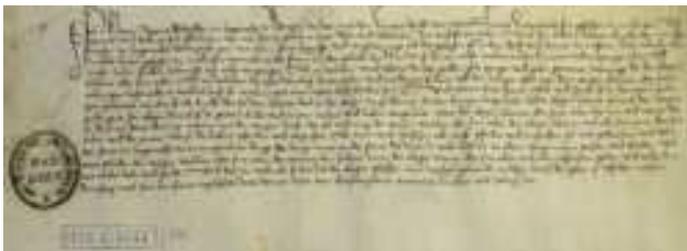
Selon plusieurs documents, il devait y avoir deux moulins sur le *Rothbach* au 15^{ème} siècle. Vers 1400 est citée une *Obermühle* et en 1465, un conflit entre le couvent de Neubourg et la communauté d'Uhrwiller porte sur une rente de 3 sacs de seigle en précisant bien qu'il s'agit du moulin d'Uhrwiller et non celui de Niefern. Cette rente ne figure plus dans les revenus de l'abbaye en 1540. Ce moulin a donc disparu mais un terrain appelé *Müehlhoff* est encore mentionné en amont de Niefern en 1611. Il ne peut pas s'agir de la *Hertzsmühle* qui a été construite vers 1860 sur un terrain vierge à l'extrême limite avec *Mulhausen*. Par contre, un document de 1540 confirme bien que le moulin de Niefern est situé au lieu-dit "in der Auen".

Les propriétaires dans le finage de Niefern

Tout au long du Moyen-Âge, de nombreuses institutions religieuses et des particuliers ont des propriétés dans le ban de Niefern. Dès



1460, les biens issus de la donation de Hans Brucker de Haguenau (*Hans Brucker Gut*) au profit du chapitre de Saverne (*Stift zu Zabern*) constituent un bien à rente. En 1435, les Münch von Wilsperg sont investis par Jacob de Lichtenberg d'un *Dinghof* à Uhrwiller et d'un bien à Niefern qui rapporte annuellement 18 sacs d'avoine. Ce bien, qui garde le nom de *Wilsperger Gut*, passe vers 1720 aux Hafner de Wasselonne. En plus de leurs droits sur Niefern, les Lichtenberg y possèdent au milieu du 15^{ème} siècle des terres rapportant 28 sacs d'avoine ainsi qu'une bergerie. Les seigneurs successifs de Mulhausen, d'abord les nobles de Waltenheim, puis ceux d'Uttwiller et enfin les de Rothenburg, prédécesseurs des de Gail, ont de nombreux terrains dans le ban de Niefern. En 1539, Reinhard de Rothenburg en cède une grande partie à Hans Schultheiss, bourgeois de Haguenau. À cette date, le pèlerinage de la *Frauenkirch* d'Offwiller y possède également des biens. En 1540, le couvent des Béguines de Haguenau, le chapitre Saint-Thomas de Strasbourg, l'abbaye de Sturtzelbronn et les paroisses voisines, y compris celle de Gumbrechtshoffen, sont propriétaires terriens à Niefern.



Constitution d'une rente à Niefern en faveur de Martin Brucker de Haguenau à la date du 10 juillet 1460

Mais c'est l'abbaye de Neubourg qui y détient la plus grande part. Les différents renouvellements de biens de 1540, 1611 et 1722 confirment 75 hectares de labours et 6,5 hectares de prairies répartis dans l'ensemble du finage mais dont la plus grande parcelle se trouve au *Auerberg* en aval de Niefern avec une surface de 42 hectares d'un seul tenant. En 1784, l'ensemble des locataires de ces biens doivent annuellement à l'abbaye 150 sacs d'avoine, 18 journées de corvée et 9 chapons.

L'activité minière et la reconstruction

Comme déjà cité, le renouveau du hameau après la guerre de Trente Ans (1618-1648) est assez tardif.

Déjà bien avant cette guerre, vers 1580, une activité d'exploitation de minerai de fer à Uhrwiller-Niefern est attestée. Celle-ci est partiellement à l'origine de la forge de Zinswiller créée par le seigneur de Linange vers 1590 et qui reste en activité jusqu'à sa ruine et la désertion du village de Zinswiller vers 1635.



Extrait du plan de la seigneurie d'Oberbronn en 1764

Dès 1651, la remise en état de la fonderie ruinée nécessite aussi la reprise de l'extraction minière à Niefern. Les laveries de minerai, les fossés et les passerelles sont remis en état. Faute de documents, ce n'est qu'à partir de 1697 que sont connus les premiers mineurs. Ceux-ci sont essentiellement de confession catholique et originaires

du Tyrol, avec Ulrich Gänzler, Lorentz Berggruber, Christian Liebhart et Wolfgang Angerer. Georg Haselberger vient de Bavière et Meinrad Muckle de Lucerne en Suisse. Johann Tangewill est originaire de Hilsenheim près de Sélestat. Toutes ces personnes ne sont restées que temporairement à Niefern et ont sans doute habité dans de simples huttes près des sites miniers.

Dans les dernières années du 17^{ème} siècle, Johann Martin Bergantz et son épouse Gertruda Willmuth arrivent probablement du village de Vnà dans les Grisons en Suisse et s'installent à Niefern. Ils construisent une première ferme riveraine du chemin qui mène à Uhrwiller, le *Mühlweg*. En mars 1717, Johann Martin Bergantz acquiert un second terrain d'un demi *Acker* (env. 16 ares) pour y construire une nouvelle ferme. À son décès en 1727, ces deux exploitations reviennent respectivement à ses fils Johann Peter et Johann Conrad qui ont épousé en janvier 1720 les sœurs Anna Margaretha et Anna Eva Reinhart de Kindwiller.

Jacob Löchel, qui serait né à Günden au sud de Berne en Suisse, et son épouse Anna Catharina Grill font baptiser leur premier enfant en février 1702 par le curé d'Oberbronn. À cette date, ils sont domiciliés à Niefern. Jacob Löchel est mineur puis maître-mineur dans les mines de fer exploitées dans le finage. Son jardin est d'ailleurs situé près d'une minière. À son décès en 1735, il possède une chaumière abritant sous le même toit la maison d'habitation et la grange (*eine anderthalb stöckige Behaußung und Scheuer hinter einem Dach mit Stroh bedeckt*). La ferme est riveraine de la route et limitrophe des frères Bergantz. Son fils Johann Jacob Löchel, qui sera *Schultheiß* à Uhrwiller, se marie en 1739 avec Anna Eva Reinhart, la veuve de son voisin, le cabaretier Johann Conrad Bergantz (*der Sonnenwirth*).



La rue du Rothbach vers 1910

Comme indiqué précédemment, Hans Heinrich Fichter arrive à Niefern en 1693. Après des débuts difficiles à cause de la concurrence du meunier Hans Georg Ulrich de Gumbrechtshoffen, il possède à son décès en 1735, en plus du bâtiment comportant son habitation avec le moulin à deux tournants, une maison neuve à deux étages avec grange et étable de l'autre côté du Rothbach (act. propriété Jean-Marc Fichter). C'est son fils aîné Johann Jacob qui hérite de cette ferme tandis que le moulin revient son autre fils Johann. Johann Heinrich Fichter, le fils de Johann Jacob, va acquérir le terrain contigu de celui de son père et va y installer sa ferme (act. propriété Cathy Hild-Cronmuller). Le couple Jacob Glück et Eva Hiller va construire une maison à deux étages sur le terrain voisin du dernier. C'est leur fille Maria Anna, épouse de Joseph Gress qui va l'hériter avant qu'elle ne soit acquise par la famille de bergers Kiehl qui lui donnera son nom de ferme : S'Herde.

Comme on peut le constater sur le plan de 1764, l'étendue de la localité reste assez limitée au cours du 18^{ème} siècle. Un seul bâtiment est visible de l'autre côté de la route qui relie Rothbach à Pfaffenhoffen. Il appartient à Nicolas Bernhard et deviendra par la suite le cabaret S'Neckels. Il faudra attendre le premier quart du 19^{ème} siècle pour que d'autres fermes soient construites au-delà de cette route.

Jean-Marc Schlagdenhauffen, juin 2022



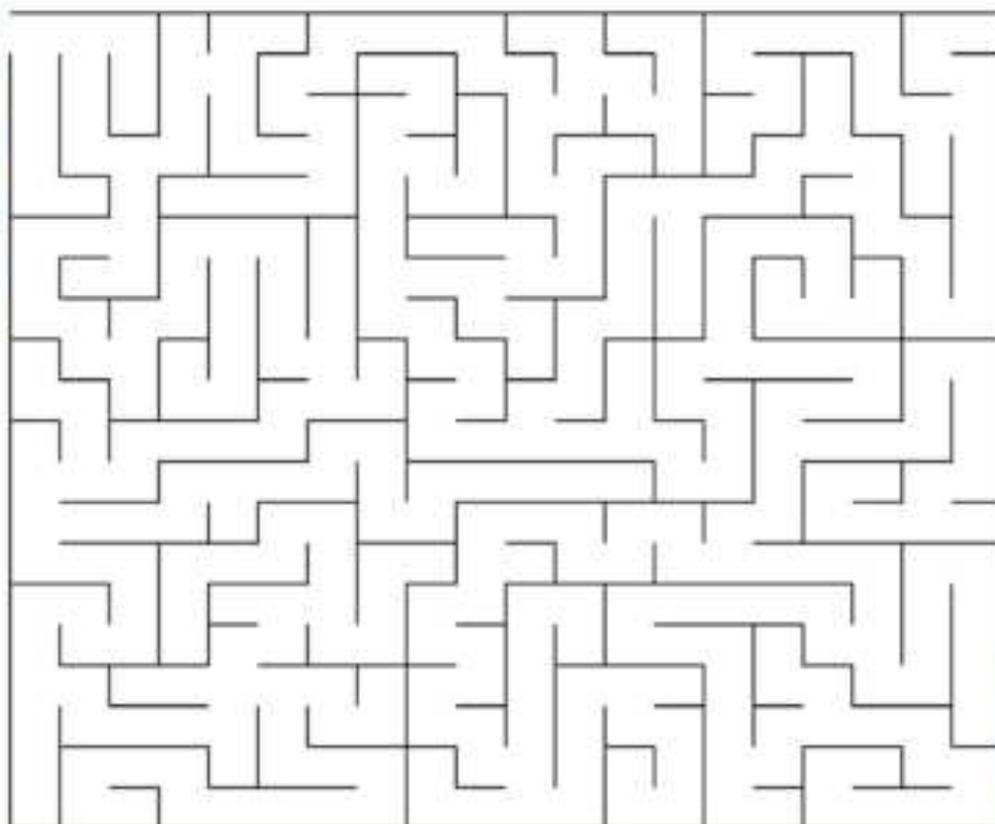
MOTS MELES, LABYRINTHE ET RECETTE

MOTS MELES

A T Z B C J F E Y H F E L E C T I O N S
 N G L A N U M M O C I S H E I R C K M J
 N E I C A M P A G N E M L E G A A S C B
 E R T L D C O M M U N E R T O Y C P A R
 X A S T L E O M T H C H M I G O Y J M F
 E N S I O T S E X T I L H L N M X Y S T
 Q I E X C A B I O V K E J A E K I N G O
 V U M S T N G R U M V C F P S V O F S K
 O M E E V G A E W C O O D I D I V E N E
 P S T S F L Z F B P T L S C T C L L N T
 Y H E I E C F F P U E E E I I A Z R O J
 F D N L I B T U J N N G D N R K E M C C
 S W N G U F M A X E Y A C U P F C C N B
 M P E E A G A H G X R L R M E I V R T I
 C L Y K E T L C Y T O L C I T O Y E N S
 R Y O Z P U S G Y X Y I N B G L S F A L
 E F T N A K A L W M Z V K J K J E E Z P
 C N I V R U C F L E U R I S S E M E N T
 H M C F D F E E C C R E L L I W R H U U
 E B M A I R I E S T A D E B Q V R P H Y

- | | |
|-------------|---------------|
| ALSACE | ETANG |
| ANNEXE | FLEURISSEMENT |
| CAMPAGNE | GERANIUMS |
| CHAUFFERIE | MAIRIE |
| CIGOGNES | MESSTI |
| CITOYENNETE | MUNICIPALITE |
| CITOYENS | NIEFERN |
| COMMUNAL | PARC |
| COMMUNE | RURALE |
| CRECHE | STADE |
| DRAPEAU | TRADITIONS |
| ECOLE | UHRWILLER |
| EGLISES | VILLAGE |
| ELECTIONS | VOTE |
| ELECTORALE | |

Aide M. le Maire à se rendre à la Mairie



RECETTE : KOUGELHOPF SUCRE/SALE

Salé :

Ingrédients :

- 500g de farine
- 1/2 paquet de levure
- 25g de sucre
- 1 cuillère à café de sel
- 125g de margarine
- 1 œuf
- 100g de lard
- 70g de noix
- 1 verre de lait (environ 175ml)

Mettre la farine en fontaine.

Emietter la levure au centre. Rajouter un peu de sucre et de lait (pour recouvrir la levure), puis saupoudrer un peu de farine. Recouvrir puis laisser lever.

Dans une casserole, faire fondre la margarine dans le lait. Rajouter le sucre et le sel. Bien mélanger le tout. Laisser tiédir en mettant le récipient à farine au dessus de la casserole.

Une fois la levure levée, verser le mélange de la casserole dans la farine. Rajouter l'œuf. Battre le tout au batteur jusqu'à ce que la pâte se décolle du bol.

Bien travailler la pâte puis laisser reposer. (environ 1h)

Beurrer le moule. (à la margarine) Rajouter les derniers ingrédients à la pâte, puis déposer la pâte dans le moule. Recouvrir d'un torchon et laisser reposer. (environ 1h)

Une fois la pâte levée, mettre le moule au four, préalablement chauffé.
Thermostat 180° pendant 45min.

Sucré :

Ingrédients :

- 500g de farine
- 1/2 paquet de levure
- 100g de sucre
- 80g de margarine
- Une pincée de sel
- 1 verre de lait (environ 175ml)
- 1 œuf

E gueter !!



AMIS UKRAINIENS

UNE HABITANTE DE NOTRE COMMUNE ACCUEILLE DES RÉFUGIÉS

Cécilia Arnould-Rachner, Directrice de casting travaille dans le domaine du spectacle vivant et compte beaucoup de connaissances en Ukraine et dans les pays limitrophes. Elle nous explique son engagement pour accueillir deux familles ukrainiennes qui ont dû fuir les combats.

Pressentant le déclenchement d'une guerre, Cécilia s'est rapprochée de toutes les personnes qu'elle connaissait en Ukraine, pour savoir où elles étaient, comment elles allaient. Puis les chars russes ont franchi la frontière.

Il ne s'agissait alors plus pour Cécilia de se contenter de prendre des nouvelles, mais d'agir : Oksana et Anna, une mère et sa fille de 16 ans, sont arrivées dans la nuit de mardi à mercredi 2 mars, soit cinq jours après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ces deux femmes sont la nièce et la belle-sœur d'un ami résidant à Kiev.

Une nouvelle vie s'organise pour les trois femmes. Cécilia, dispose d'une maison avec une dépendance. Elle a réaménagé, meublé, équipé pour que chacune trouve sa place. Les premiers jours, il s'agissait de faire connaissance, de prendre ses marques et de faire en sorte qu'elles se sentent comme chez elles en leur fournissant des choses simples, comme des chaussons.

"Quand elles sont arrivées, il y avait de la détresse et de l'incrédulité dans leurs yeux, mais on sentait qu'une grosse pression était en train de retomber, se souvient leur hôtesse. C'est dur pour elles, elles sont très inquiètes pour leurs proches, le papa et les grands-parents restés là-bas."

Une deuxième famille avec un petit garçon de 6 ans les a rejoint quelques jours plus tard.

L'angoisse est permanente, mais l'action, la reconstruction aide à avancer. Cécilia a entamé les démarches pour que la jeune fille Anna qui parle un peu le français puisse prendre le chemin de l'école. Elle est scolarisée en seconde au Lycée de Bouxwiller et souhaite devenir neurochirurgienne. Séverin, le garçon est également scolarisé à l'école primaire d'Engwiller.

Cécilia aide ses hôtes à effectuer les démarches administratives, à gagner en autonomie, à se débrouiller seules dans ce pays qu'elles ne connaissent pas avec une langue qu'elles ne parlent pas.

Elle a commencé par leur trouver des vélos, comme cela elles peuvent se déplacer comme elles veulent et la jeune fille aimant jardiner peut lancer un potager.

Elle a également organisé une rencontre avec l'une des danseuses du Royal Palace de Kirrwiller, elle aussi ukrainienne.

Il s'agit pour Cécilia de soutenir, pas d'assister. Témoigner de l'empathie, pas de la pitié. Une question de dignité. *"Ces personnes pourraient être nous. Les parents ont un emploi, la famille venait d'emménager à Kiev dans un nouvel appartement. Ils avaient les mêmes préoccupations, le même quotidien que nous"*.

Par ailleurs, Cécilia a effectué un «crowdfunding» au sein de son milieu professionnel pour venir en aide à de nombreux artistes ukrainiens éparpillés partout en Europe.

Certains généreux habitants du village, attentifs à la difficulté sociale, proposent une aide alimentaire (œufs, fruits et légumes, ...) tout comme l'épicerie sociale et solidaire Bou'Sol de la communauté d'agglomération de Haguenau.

"Avant le conflit, beaucoup d'ukrainiens pensaient vraiment que la guerre n'éclaterait pas. C'est en se retrouvant dans les abris sous les bombes qu'ils ont réalisé qu'il fallait fuir ».



NOS POINTS DE VENTE ALIMENTAIRES

Boulangerie le Fournil d'André

Horaires :

Lundi	5h30 à 13h
Mardi	5h30 à 12h30 et 15h30 à 18h30
Mercredi	Repos
Jeudi	5h30 à 12h30 et 15h30 à 18h30



Vente directe de fromage au Domaine des Bufflones

Horaires :

Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 07.82.96.77.55



Boucherie Adolff

Horaires :

Lundi de 17h à 19h en vente directe
Samedi matin devant la boulangerie

☎ 03.88.07.01.20 et ☎ 06.21.25.18.38

Miel « Les abeilles de Corentin »

Pierre Stephan au 06.34.15.18.00



Dépôt de fruits et légumes chez Natacha Ruscher

La liste des produits est disponible sur demande, sur Facebook et quelques tracts sont disposés sur le comptoir du boulanger du village.

Les commandes sont à passer par SMS, Messenger ou à déposer dans ma boîte aux lettres.

Vous pouvez aussi me suivre sur la page Facebook : Fruits et Légumes - Drive à Uhrwiller

Ruscher Natacha 12 impasse des fleurs 67350 UHRWILLER

☎ 07.62.84.00.10



VUES AERIENNES



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aidés à la réalisation de cette édition estivale 2022 du bulletin municipal.

- ◆ La paroisse protestante
- ◆ La micro-crèche
- ◆ Le Regroupement Pédagogique Intercommunal
- ◆ L'Association de Parents d'Elèves
- ◆ Guy Stephan pour l'article sur la forêt
- ◆ Le club des Aînés
- ◆ L'association de Pêche et Pisciculture
- ◆ L'association sportive
- ◆ Jean-Marc Schlagdenhauffen
- ◆ Nos amis ukrainiens
- ◆ Denis Pfeifle pour les photos aériennes



EDITION ESTIVALE 2022



NOUS CONTACTER :

03.88.07.73.56

WWW.UHRWILLER.FR

MAIRIE.UHRWILLER@ORANGE.FR